



# École de la Vallée-des-Voyageurs

**Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie**

14 chemin du Village, Pontiac, Québec J0X 2G0

**Immeuble Sainte-Marie**

19, rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

819-503-8808

## RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 8 juin 2021 à 18h30 (via TEAMS)

### **Présences :**

Caroline Moreau  
Andréane Morissette  
Anny Bourret  
Mélanie Quesnel  
David Boucher  
Élise Dubé  
Oulaylack Vongsavath  
Maude Perrier  
Sylvie L'Heureux  
Hélène Bélisle  
Marinka Ménard

### **Absences :**

Émilie Hamelin  
Chantal Desjardins  
Roxanne Gaudreau

### Compte-rendu

#### **1. Présences et vérification du quorum**

Monsieur Boucher prend les présences et constate le quorum.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 8 juin 2021**

Considérant que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour ;

Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie L'Heureux d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 8 juin 2021. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Résolution CÉ 20-21-27**

#### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 mai 2021**

Considérant que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Instruction publique, les membres du Conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 6 mai 2021, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;

Il est proposé par Monsieur Boucher d'adopter le procès-verbal du 6 mai 2021 et de dispenser la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 6 mai 2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Résolution CÉ 20-21-28**

#### **4. Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi nécessaire.

## **5. Intervention du public**

Aucune intervention du public.

## **6. Mot de la direction**

Madame Moreau annonce l'ajout d'une adjointe à la direction pour nos immeubles. Elle se nomme Émilie Séguin et Madame Moreau a bien hâte de collaborer avec elle, dès le mois de juillet.

Considérant le passage au palier orange de notre région, Madame Moreau fait un suivi concernant la COVID19 et l'allègement des mesures sanitaires dans nos établissements scolaires. Elle annonce que les finissants pourront avoir une cérémonie, mais à l'interne seulement puisque c'est tout ce que le passage au palier jaune, qui sera en vigueur dès lundi, 14 juin, permet.

Madame Moreau fait le point sur les travaux qui doivent être effectués dans nos immeubles. Elle mentionne qu'il y a actuellement un défi quant aux soumissionnaires qui se font rare pour les divers projets et que cela pourrait engendrer des délais supplémentaires. Monsieur Boucher demande si le financement pour les travaux prévus cet été qui n'auront peut-être pas lieu, sera conservé pour notre école. Il se demande également où ira le service de garde puisque le local actuel du service de garde sera transformé en classe préscolaire l'an prochain. Madame Moreau rassure les membres en confirmant que les sommes allouées pour les travaux à effectuer dans les deux immeubles seront reconduites advenant qu'il y ait des grands délais au niveau de la réfection des immeubles. Madame Moreau et Madame Morissette informe les membres qu'il y aura une petite réorganisation du service de garde à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie étant donné que le local sera réaménagé en classe pour la prochaine année scolaire. Le fonctionnement de rotation des locaux utilisés par les groupes du service de garde sera le même, mais le bureau de Madame Morissette sera déplacé dans un local de la grande salle. Elle récupérera tout simplement son ancien bureau.

Madame Bélisle mentionne qu'il serait peut-être important de faire un rappel auprès du CSS quant à la clientèle grandissante du milieu dans le but de prévoir un agrandissement à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie. Madame Moreau s'engage à en glisser un mot à la direction générale du centre de services scolaire.

Madame Ménard demande si les travaux prévus à la ventilation ont été fait. Madame Moreau confirme que oui, il y a quelques semaines déjà, dans les deux immeubles. Elle mentionne également que l'optimisation des systèmes de ventilation sera faite prochainement, particulièrement dans la nouvelle section, à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie.

Madame Ménard demande comment c'est passé la clinique de dépistage préventif de l'immeuble Sainte-Marie. Madame Moreau confirme que tout s'est bien déroulé et qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir.

Madame Ménard demande des précisions quant à la clinique de vaccination pour les 12-17 ans qui aura lieu à l'immeuble Sainte-Marie, le 15 juin prochain. Madame Moreau confirme que l'immeuble Sainte-Marie accueillera les quelques élèves de 12 ans et plus de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie, ainsi que quelques élèves, appartenant à ce groupe d'âge, de l'école anglophone Onslow de Quyon.

## **7. Mot de la responsable du service de garde**

Madame Morissette mentionne que tout se passe bien au service de garde. L'équipe du service de garde planifie la dernière journée pédagogique sous le thème de l'eau. Elle confirme qu'elle retournera dans son ancien bureau, dans la grande salle de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie, tel que mentionné au point précédent.

Madame Ménard questionne Madame Morissette concernant le fonctionnement du service de garde post-pandémie. Madame Morissette répond qu'assurément, nous souhaitons tous une rentrée sans masques et bulles-classes, cependant Madame Morissette ne peut se prononcer pour l'instant étant donné l'incertitude de l'évolution de la pandémie. Madame Ménard demande si les dîners en classe seront conservés. Madame Moreau et Madame Morissette confirment que oui. C'est un fonctionnement qui est optimal et que l'équipe souhaite reconduire pour les prochaines années.

## 8. Mot des enseignants

Madame Vongsavath félicite tous les acteurs du milieu scolaire, ainsi que les parents puisque cette année en a encore été une pas facile. Monsieur Boucher apprécie le travail de tous les intervenants. Madame Ménard remercie les enseignants pour leur patience infinie, particulièrement pendant les rencontres TEAMS qui fût un beau défi pour certain !

## 9. Décisions

### 9.1 Budget 2021-2022 - Adoption

Considérant que le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la directrice de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement, et le soumettre à l'approbation de centre de services scolaire conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (article 95);

Considérant que le budget doit maintenir l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autres part, les ressources financières allouées à l'école par le centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (article 96.24);

Considérant les ressources allouées à l'établissement par le centre de services scolaire en vertu du cadre budgétaire;

Considérant les autres sources de revenus;

Considérant que ce budget est équilibré;

Considérant la recommandation de la directrice de l'établissement;

Considérant qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures du centre de services scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;

Considérant que, s'il y a lieu, le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les allocations et les effectifs réels de l'établissement ainsi que les autres considérations spécifiées au cadre budgétaire;

Il est proposé par Monsieur Boucher et appuyé par Madame Perrier que le budget équilibré de l'établissement, comprenant les montants suivants :

<b>Allocations</b>	521 589\$
<b>Revenus</b>	196 450\$
<b>Total</b>	<b>718 039\$</b>

**Dépenses totales** 718 039\$

soit adopté et soumis au centre de services scolaire pour son approbation.

**Résolution CÉ 20-21-29**

## **9.2 Sorties scolaires 2021-2022 - Approbation**

Madame Moreau présente la liste des sorties scolaires 2021-2022 à approuver. Elle mentionne que certains centres de trampoline et certaines tours d'escalade ne sont pas approuvés par le centre de services scolaires pour une question d'assurance, étant donné la dangerosité de ces activités.

Madame L'Heureux fait un commentaire quant au parc aquatique Calypso, mentionnant que ce n'est pas vraiment un endroit sécuritaire pour les élèves. Monsieur Boucher mentionne que le parc aquatique Calypso pourrait être retiré de la liste, puisque l'emplacement est éloigné et les frais de transport seraient beaucoup trop élevés de toute façon. Tous les membres du CÉ acceptent.

Cette résolution est proposée par Madame Morissette et approuvée par Madame Dubé.

### **Résolution CÉ 20-21-30**

## **9.3 Sortie Vélo, 21 juin 2021 – Approbation**

Madame Moreau annonce que le groupe de 5<sup>e</sup> année de l'immeuble Sainte-Marie, accompagné par l'enseignante, Madame Audrey Lapointe et l'enseignante en éducation physique et à la santé, Madame Pier-Anne Miron Leblond, aimerait faire une sortie en vélo dans les prochains jours.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée par Madame Vongsavath.

### **Résolution CÉ 20-21-31**

## **9.4 Levées de fonds OPP 2021-2022 – Approbation**

Les membres acceptent de passer au vote via un FORMS ultérieurement pour accepter ou refuser la liste des propositions quant aux levées de fonds pour la prochaine année scolaire. Cette liste sera la même pour les 2 immeubles et sera acheminée aux membres du CÉ dans les prochains jours.

Conditionnelle aux résultats du vote, cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée par Madame Vongsavath.

### **Résolution CÉ 20-21-32**

## **9.5 Épluchettes de maïs à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie 2021-2022 - Approbation**

Madame L'Heureux demande l'approbation de cette activité aux membres du CÉ en prévision de la rentrée scolaire 2021-2022.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée par Madame Ménard.

### **Résolution CÉ 20-21-33**

## **10. Informations**

### **10.1 Formation obligatoire des membres – FORMS à compléter**

Madame Moreau rappelle que la formation prescrite pour les membres du CÉ est obligatoire et qu'il y a un FORMS à compléter lorsque le membre termine la formation. Monsieur Boucher apporte quelques petites précisions quant à la formation.

### **10.2 Contribution parentale au service de garde**

Madame Morissette mentionne que la contribution parentale passe de 8,50\$ à 8,55\$ pour

la prochaine année scolaire, soit 2021-2022.

### 10.3 Travaux dans les immeubles

Madame Moreau a fait le tour de la question lors du mot de la direction. Rien de plus à ajouter.

### 10.4 Comité de parents CSSPO

Madame Ménard fait un bref résumé de la dernière rencontre du comité de parents du CSSPO. Elle annonce qu'un nouveau membre parent c'est ajouté au comité et fait le point sur la construction des nouvelles écoles à venir, mentionnant que la clientèle est grandissante, particulièrement dans le secteur Hull/Aylmer. Madame Ménard soulève le point que malgré ces nouvelles constructions d'établissement scolaires, les écoles vivront tout de même des surplus puisqu'il y a plus d'élèves que la capacité des établissements en prévoit.

### 10.5 Comité EHDAA CSSPO

Madame Desjardins étant absente, aucun suivi n'est disponible.

### 10.6 OPP immeuble Sainte-Marie

Rien à ajouter pour l'instant.

### 10.7 OPP immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

Madame L'Heureux confirme auprès de Madame Moreau que les fonds qui étaient prévus pour le BBQ de l'an dernier ne sont pas perdus et pourront être utilisés ultérieurement. Madame Moreau acquiesce.

## 11. Varia

**Club des petits déjeuners :** Madame Bélisle confirme que le Club des petits déjeuners prend fin 17 juin pour cette année et souligne l'action bénévole dans nos milieux. Elle mentionne qu'il n'y aura pas de gaspillage puisque les restants du Club seront distribués au sein de l'école, du service de garde, ainsi qu'à la Maison de la Famille de Quyon qui désert une trentaine de familles de la communauté, dans le besoin.

**Départ de Madame Bourret :** Des remerciements lui sont offerts puisqu'elle ne renouvellera pas sa participation au sein du conseil d'établissement pour les prochaines années.

## 12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur David Boucher à 20h00.

Date de l'assemblée générale annuelle (AGA) : 13 septembre 2021

Caroline Moreau  
Directrice

David Boucher  
Président